

VICTOIRE SUR LE CPE

Ce n'est pas parce qu'il y a encore tout à faire que nous devons bouder notre victoire. Le même Chirac qui avait promulgué la loi, a demandé de ne pas l'appliquer entièrement. Le même Villepin qui, la semaine auparavant, claironnait qu'il n'y aurait "ni retrait, ni suspension, ni dénaturation du CPE", a été contraint par "la rue", d'annoncer le "remplacement" de ce contrat qui puait le XIX^e siècle et le XVI^e arrondissement de Paris. Les mêmes députés UMP qui avaient voté pour ce contrat, avec l'enthousiasme qu'on leur connaît pour tous les textes de régression sociale, ont monté en catastrophe une sorte de mélodrame : l'UMP s'acharnait sur ce qu'elle venait d'enfanter et en dissimulait la disparition.

La victoire est due à la mobilisation (des manifs toujours plus belles), à la détermination (refus de négocier le CPE), à l'unité, la remarquable unité des lycéens, des étudiants et des salariés, unité de toutes les organisations syndicales, solidarité de toutes les organisations politiques de gauche. Cette fois-ci, le front syndical ne s'est pas désuni, quand le gouvernement aux abois a proposé de discuter de la durée du CPE ou de la motivation du licenciement. La « culture de négociation », c'est-à-dire négociation sans mobilisation, qui a montré ces dernières années, en 1986 ou en 2003 par exemple, combien elle pouvait être néfaste, a été, dans cette lutte contre le CPE, heureusement mise à l'écart par les syndicalistes qui l'avaient naguère défendue.

Si le puissant mouvement populaire de ce printemps 2006 nous a permis de sortir de la grisaille, point de griserie cependant : le CPE dans le tiroir, il reste, comme l'a dit Maryse Dumas (CGT), son grand frère, le CNE; il reste la loi sur l'égalité des chances; il reste ce gouvernement ultra réactionnaire et ses parlementaires toujours prêts à voter les textes les plus éreintants, les plus humiliants pour le peuple.

Le rapport de forces actuel ne permettra pas de négocier des avancées significatives pour les jeunes et les travailleurs sans d'autres mobilisations massives, exigeantes et dans l'unité.

Demandons le retrait du CNE, de la loi dite de l'égalité des chances, du code Sarkozy sur l'immigration (CESEDA).
Demandons la régularisation des sans-papiers.
Demandons la libération et l'amnistie pour les manifestants de novembre et ceux du printemps 2006.

Jean-Louis Ribeira

Marseille, le 20 avril 06